



St Maurice, 15/02/2018

Réponses le 22 février !



Le 22/02/2018, vos élu(e)s seront « consulté(e)s » sur l'orientation stratégique de VWIS et ses impacts sociaux sur le personnel. Au préalable, la réglementation oblige l'employeur à fournir les éléments éclairant cette consultation.

Les informations reçus sur l'orientation sont **flous** (ni calendrier, ni montant, ni jalon de suivi...) et **inexistantes** en matière d'impacts sociaux sur le personnel. MM Bove et Demougeot sont, pour l'un absent sur le sujet, pour l'autre, il infantilise les élus en considérant toutes questions sur les impacts sociaux comme des actes de défiance. **La CGT veut avancer**. Elle identifie 3 questions dont dépendra l'avenir de chaque salarié et propose à la direction de VWIS d'y répondre précisément et sans détour.

1^{ère} question « les coûts » : quelles économies doit réaliser VWIS dans les deux ou trois années à venir et sur quels postes précis ?

2^{ème} question « les effectifs » : pas d'embauche, départs naturels non remplacés, transfert d'activité à la prestation, menaces de sanctions... Comment évoluera l'effectif et quelles garanties nous sont données en termes de maintien de l'emploi à VWIS ?

3^{ème} question « les conditions de travail » (CdT): quelles mesures précises prendra la direction pour garantir que les économies à réaliser n'auront pas d'impact négatif sur les CdT du personnel ?

Trois questions simples, trois questions qui préoccupent le personnel. La direction jouera-t-elle la carte de la transparence en répondant précisément à ces 3 questions le 22 février ?

Ne restez pas isolé, prenez votre avenir en main **ADHEREZ A LA CGT**

Section syndicale CGT VWIS – 06 18 03 45 87 - cgt.vwis@veolia.com

Union Locale CGT - 6 pl. G Philipe - 94200 Ivry - 01 46 58 61 13 - ulcgtivry@ulcgtivry.fr

Fédération CGT des Stés d'études, 263 rue de Paris, Montreuil, 93514 -1 <http://www.soc-etudes.cgt.fr/>